



PETITION DES ASSISTANTS FAMILIAUX Et des AGENTS DU SDAFY

POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE POUR LA SAUVEGARDE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Avril 2024

Nous, professionnels exerçant au sein du service d'Accueil du Sdafy (assistants familiaux, TS, AA, psychologues...), dénonçons la réorganisation du SDAFY votée au CST de février 2024.

Cette réorganisation nuit aux personnels et détériore la prise en charge des enfants. Elle se fait sans prise en compte de l'avis des agents de terrain et sans cohérence avec l'expérimentation menée par les professionnels.

Sur fond de manques de moyens, cette nouvelle organisation rend impossible l'exercice de nos missions, elle crée de la confusion et des antagonismes dans les rôles de chacun au mépris de l'intérêt de l'enfant. Notamment, elle pose le problème de la neutralité devant le Juge pour Enfant et de la tenue du débat contradictoire.

En effet au travers de la mise en place du référent unique et de l'abandon de l'approche pluridisciplinaire de l'enfant, cette organisation génère un glissement des responsabilités, la perte de professionnalisation, l'isolement des assistants familiaux et par conséquent la dégradation de nos missions.

Celles qui incombent aux pôles enfance jeunesse sur le terrain, en relation avec les parents, pèseront sur les référents éducatifs du SDAFY. Celles qui revenaient à ces derniers seront en partie assurées par les assistants familiaux. Les assistants familiaux au statut précaire, seront en concurrence avec les tiers bénévoles issus de la société civile, qui ne seront pas formés à la protection de l'enfance, que trop succinctement contrôlés et tout juste défrayés, représentant une « main d'œuvre » plus précarisée encore et moins onéreuse.

Cette réorganisation aura des conséquences majeures sur la prise en charge des enfants avec l'augmentation de la charge de travail pour les travailleurs sociaux et les assistantes administratives, au détriment de l'accompagnement, avec le glissement des tâches : PPE, organisation des vacances scolaires des enfants, montage des dossiers MDPH, CPAM, visites médiatisées...

Le département doit se doter d'une organisation qui protège les mineurs et qui sécurise les professionnels

POUR LE MAINTIEN D'UNE PRISE EN CHARGE PLURIPROFESSIONNELLE POUR DES MOYENS POUR MENER A BIEN NOS MISSIONS

Nous professionnels du SDAFY, toutes professions confondues, sommes unis pour dénoncer ce projet sans avenir dans le domaine de la protection de l'enfance.

Nous exigeons collectivement que la nouvelle réorganisation soit repensée au regard de l'intérêt de l'enfant et du développement de la qualité de notre service public.

Nous demandons :

- De stopper toute mise en œuvre de cette réorganisation.
- La mise en place de groupes de travail pluridisciplinaire SDAFY (TS, ass fam, psychologue, administratifs ...) sur l'élaboration d'une nouvelle organisation adaptée à notre mission départementale de protection de l'enfance.
- La mise en œuvre de moyens supplémentaires pour l'exercice de nos missions tant sur le plan humain, que matériel (postes supplémentaires, véhicules de services, rémunération ...)
- La reconnaissance légitime du statut des assistants familiaux au sein de la collectivité tant au niveau de leurs droits que de leur rémunération.

Enfin nous réaffirmons notre demande d'engagements clairs et de moyens supplémentaires pour l'ensemble de la mission enfance dans notre département, que ce soit dans les PEJ, au service MNA, dans les PAIS, les Pmi ... car c'est l'ensemble des professionnels qui porte au quotidien la qualité du service rendu au public.

**PETITION DES ASSISTANTS FAMILIAUX
Et des AGENTS DU SDAFY**

**POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS
DE PROTECTION DE L'ENFANCE
POUR LA SAUVEGARDE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

Avril 2024

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

Cette pétition est à remettre à un représentant du personnel CGT ou à transmettre signée sur le mail cgt@yvelines.fr. Elle sera centralisée par le syndicat pour être déposée collectivement.